



COMMUNE DE COURLON-SUR-YONNE

**CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 01 MARS 2024
LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES**
article L2121-25 du CGCT

N° Délibérations		Décisions
15/2024	Indemnités du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux. Reprise de la délibération n°25/2020 en rajoutant un tableau annexe.	approuvée à l'unanimité
16/2024	Lignes directrices de gestion. Ce document est obligatoire, il permet de préciser les orientations générales d'une structure publique en matière de gestion des ressources humaines (promotion, valorisation professionnel...).	approuvée à l'unanimité
17/2024	Adhésion à la prestation retraite à ma façon 2024. Le CDG 89 s'occupe de toutes les démarches administratives pour monter les dossiers retraite des agents.	approuvée à l'unanimité
18/2024	Modification demande de subvention espace cardio. Annule et remplace la délibération n°6/2024.	approuvée à l'unanimité
19/2024	Redevance 2023 Gaz RODP. Le montant de la redevance d'occupation du domaine public de gaz pour l'année 2023 est d'un montant de 319 €.	approuvée à l'unanimité
20/2024	Arrêt de la concertation des Zones d'accélération des énergies renouvelables.	approuvée à l'unanimité
21/2024	Bilan de la concertation relative à la définition des ZAER de la commune Courlon-sur-Yonne.	approuvée à l'unanimité
/2024	Révision du montant du loyer d'une location communale	retirée faute d'élément

Affichage en Mairie, le 04 Mars 2024 à 10 heures 00.

Publication sur le site de la Commune, le 04 Mars 2024

Mme le Maire,
Christina RANGDET,

